



Objectif : répondre aux besoins les plus urgents et critiques pour « sauver des vies »
Clusters ciblés : Abris et biens non alimentaires, Education, Eau, Hygiène et Assainissement, Gestion et Coordination et Gestion des Camps, Logistique, Nutrition, Protection, Santé, Sécurité alimentaire et Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire (conjointes)
Zones géographiques ciblées : zones avec de nouvelles urgences ou des urgences continues
Budget alloué : 9 millions de dollars US
Date d'ouverture de l'appel : 28/04/2017
Date de clôture de l'appel : 09/05/2017

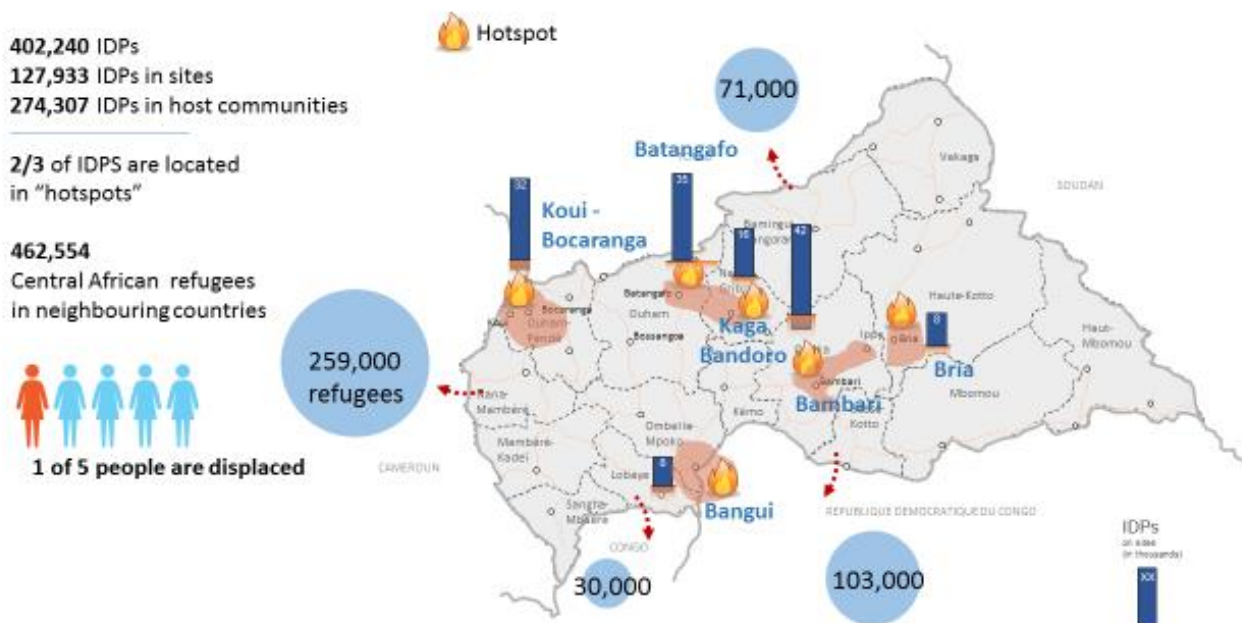
1. Situation financière

Le Comité consultatif (CC) a approuvé pour cette allocation standard un montant total de 9 millions de dollars US tenant compte de la situation financière actuelle du Fonds Humanitaire de la République centrafricaine (FH RCA). Cette décision prend en compte les fonds disponibles au moment de la décision de lancer cette allocation standard. Elle prend aussi en compte la volatilité de la situation sécuritaire et la nécessité de maintenir une capacité sur la réserve d'urgence du Fonds pour faire face à des urgences imprévues.

2. Contexte humanitaire

Les conflits armés continuent de semer la désolation et de provoquer des déplacements importants de population aggravant une situation humanitaire déjà préoccupante - Au cours du premier trimestre 2017, la situation humanitaire reste extrêmement préoccupante en RCA. La présence et l'activité des groupes armés enclenchés dans la deuxième partie de 2016 se sont intensifiés à travers le pays au cours des derniers mois. Cette intensification s'est traduite d'une part par une résurgence des violences dans des zones déjà affectées et d'autre part, à une multiplication de nouveaux foyers de conflits par répercussion. Le nombre de 'hotspots' s'est multiplié et le niveau de tension ne diminue que de manière marginale. Les affrontements entre groupes rivaux et les exactions sur les populations civiles ont engendré des déplacements vers les centres urbains ou en brousse. Ainsi, la multiplicité des foyers de tension et l'inaccessibilité aux services sociaux de base replongent ces communautés dans une précarité socio-économique et sanitaire préoccupante. Plus de 100 000 nouveaux déplacés ont été enregistrés entre le dernier trimestre de 2016 et le premier trimestre de 2017 portant ainsi le chiffre des déplacés

New displacements caused by the deterioration of security situation - March 2017



internes à environ 402 000 personnes. Il n'est pas exclu que ces chiffres augmentent avec le contexte extrêmement volatile qui caractérise plusieurs régions de la RCA et touche des zones qui sont actuellement relativement calmes. La carte ci-dessus illustre cette situation, à laquelle il faut ajouter les nouvelles flambées de violence récentes dans la zone de Bambari/Bria avec des répercussions déjà perceptibles dans la zone de la Basse-Kotto.

Les conflits armés affectent l'espace humanitaire.

Les conflits armés impactent négativement l'espace humanitaire en empêchant d'une part, l'accès des travailleurs humanitaires aux populations vulnérables et d'autre part, les communautés affectées d'accéder à l'assistance dont elles ont urgemment besoin. Des incidents sécuritaires ciblant particulièrement les acteurs humanitaires soit sur les axes soit dans leurs bases opérationnelles sont souvent rapportés dans les préfectures de la Basse Kotto, Mbomou, Ouaka, Ouham-Pendé et Nana-Gribizi. Cette situation entraîne l'arrêt temporaire des activités avec tous ses corollaires sur les interventions humanitaires en cours et l'aggravation de la vulnérabilité des populations.

La réduction des financements humanitaires affecte la réponse humanitaire dans les zones en crises continues et les urgences nouvelles

Le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) pour 2017 estime que plus de 2,2 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire sur une population totale de 4,6 millions tandis que les estimations récentes font état de 426 100 personnes déplacées. Cette évaluation ne prend pas en compte les nouveaux besoins issus des conflits au début de 2017 ainsi que les derniers résultats de l'IPC.

Dans les crises continues où il y a présence des communautés affectées (*déplacés, retournés ou communautés vulnérables*), l'accès aux services sociaux de base continue d'être assuré en grande partie par les acteurs humanitaires. Cette assistance est souvent concentrée dans les grands centres urbains (Bambari, Bria, Kaga-Bandoro, Bossangoa, Bangassou) ayant accueillis les flux successifs de personnes déplacées. Les multiples interventions couvrent quelque peu les besoins basiques urgents. Malheureusement les besoins non couverts consécutivement au sous financement du PRH 2016 (37.1%) et celui de 2017 (9.6%) restent préoccupants.

Par ailleurs, de nouvelles flambées de violences sont apparues à la fin de l'année 2016 et se sont étendues en chaînes à d'autres zones relativement calmes durant les quatre premiers mois de l'année 2017 : des dégâts tant humains que matériels ont été rapportés, des déplacements importants de population enregistrés et une assistance humanitaire assez perturbée par la réduction de l'espace humanitaire poussant, des fois, les acteurs humanitaires aux solutions de réponse de dernier recours. Ces nouveaux développements sécuritaires ont engendré de nouveaux besoins surtout dans des zones difficilement accessibles. Aussi, considérant les activités de réponse humanitaire mise en œuvre dans les centres urbains, la nécessité de cibler les axes s'impose.

D'autres zones qui ne sont pas caractérisées par une urgence extrême ne sont donc pas ciblées par les fonds humanitaires. Toutefois les enquêtes menées dans ces zones dégagent des indicateurs socio-économiques préoccupants pour l'accès aux soins de santé et à l'éducation, la production agricole et élevage, la nutrition et l'accès au logement. L'absence de réponse, à travers les fonds de relèvement, en appui aux secteurs socio-économiques de base pourrait plonger ces régions dans une situation humanitaire catastrophique.

En définitive, malgré les efforts fournis en réponse d'urgence, le contexte sécuritaire en cours et ses conséquences aggrave une situation humanitaire déjà fortement affectée par la diminution des financements humanitaires (PRH 2016-37.1% ; 2017- 9.6%) se traduisant par la diminution qualitative et quantitative de l'aide apportée aux populations dans le besoin.

Ce sous financement affecte aussi les mécanismes de coordination humanitaire, en particulier les clusters.

Tenant compte de l'expérience réussie de 2016 et sur la base du mapping de l'ICC sur les capacités actuelles et à venir des clusters, la structure de coordination intersectorielle est affaiblie avec une diminution croissante du nombre de co-facilitateurs des clusters et l'arrêt des financements de ces postes par d'autres bailleurs. Le financement des postes des co-facilitateurs des clusters pour une durée d'une année s'avère être d'une nécessité opérationnelle impérieuse. Ce financement viendrait en soutien à des clusters qui ont déjà un coordinateur de cluster dédié.

3. Stratégie de l'allocation

Tenant compte des financements alloués par les bailleurs humanitaires et de relèvement précoce depuis le début de l'année, le FH RCA se focalisera sur l'objectif principal de **répondre aux besoins existants les plus urgents et critiques pour « sauver des vies » en répondant aux nouvelles urgences ou aux urgences qui se poursuivent en l'absence d'un retour à la normale.**

Cette réponse, basée sur la vulnérabilité des bénéficiaires, permettra de couvrir les gaps de financements en vue de poursuivre les réponses en cours ou soutenir la réponse à de nouvelles urgences. Les besoins chroniques qui ont besoin d'une intervention de plus long terme ne seront pas priorités par cette allocation eu égard aux financements limités.

Tenant compte de la structure relativement faible du mécanisme de coordination des clusters, un objectif secondaire est proposé comme suit :

- **Soutenir le mécanisme de coordination humanitaire en renouvelant le financement et/ou en appuyant les postes de co-facilitateurs** de clusters. Les termes de référence des postes des co-facilitateurs seront spécifiques et incluront des objectifs spécifiques en soutien aux activités du FH RCA. Les clusters présélectionnés sont les suivants : Sécurité alimentaire, EHA, Protection, Nutrition/Santé¹.

3.1. Stratégie de priorisation géographique et sectorielle

Basée sur les informations et analyses disponibles dans le PRH 2017 et celles plus récentes actualisées eu égard de l'évolution du contexte au travers d'un processus intersectoriel, **la première allocation 2017 répondra aux besoins en tenant compte de la vulnérabilité des populations qu'elles soient déplacées, retournées ou dans les communautés hôtes.** Considérant la nécessité d'intervention de plusieurs secteurs, tous caractérisés par un sous financement, **les clusters Education, Protection (Protection de l'Enfance-PE et Violences basées sur le Genre-VBG), Santé, Nutrition, Eau, Hygiène et Assainissement, Logistique, Abris et biens non alimentaires, Coordination et Gestion des Camps, Sécurité alimentaire (SA) et Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire (MSSC) seront éligibles au financement de cette allocation** pour autant qu'ils présentent une stratégie cohérente et réaliste non seulement basées sur des analyses et des **chiffres récents** mais aussi sur **une analyse et une collaboration intersectorielle forte dans les zones géographiques ciblées par cette allocation.**

3.1.1. Processus de priorisation géographique et sectorielle (annexe 3)

- a. **Définition des axes stratégique** : soumission d'une note stratégique au Comité consultatif pour approbation et qui sert à développer les paramètres stratégiques de cette allocation.
- b. **Priorisation sectorielle** : définition par les clusters au sein de leurs forums respectifs en impliquant leurs Comités d'Orientation Stratégique (COS) des stratégies sectorielles réalistes basées sur le PRH et les besoins urgents récents en dehors de Bangui (Bangui ne sera pas priorisé pour cette allocation). La prise en compte des financements alloués, notamment par le FH RCA et des enseignements tirés de la mise en œuvre des projets dans les allocations précédentes ont aussi guidé cet exercice de priorisation. La stratégie donnait la possibilité au cluster de hiérarchiser les besoins en Priorité 1, Priorité 2 et Priorité 3².
- b. **Priorisation intersectorielle** : analyse par une réunion Inter-clusters spéciale des stratégies sectorielles proposées, des axes intersectoriels, d'une approche multisectorielle et revue des allocations passées (leçons apprises) permettant de favoriser une stratégie commune.
- c. **Revue et consolidation par l'Unité conjointe des financements humanitaires** à OCHA : Analyse des stratégies sectorielles soumises en fonction des financements déjà alloués et en cours tant par le FH lui-même que d'autres sources de financements et finalisation de la stratégie d'allocation.
- d. **Approbation par le Comité consultatif** : revue de la stratégie de l'allocation proposée pour analyse, commentaires et validation, avec revue de la stratégie le cas échéant.

3.1.2. Résultats de l'analyse des stratégies sectorielles³ (annexe 4)

- a. Globalement, les stratégies sectorielles soumises se focalisent sur les **zones de tensions (hot-spots)** avec des populations en situation de déplacement.
- b. L'analyse intersectorielle et géographique des stratégies sectorielles soumises a permis d'identifier les zones où une intervention était recommandée. **L'approche intersectorielle à travers des projets intégrés, multisectoriels ou une approche par consortium proposant une réelle synergie des**

¹ Il est proposé de faire un poste conjointe pour les clusters Nutrition et Santé

² Annexe 4. Stratégies sectorielles : Dans un tableau, le secteur donnait par l'ordre de priorité, la problématique humanitaire clé, la typologie et le nombre des bénéficiaires, les activités proposées ainsi que le coût estimatif de ces activités

³ Pour plus de détails voir Annexe 3 : Proposition de priorisation sectorielle et géographique et Annexe 4 : Stratégies sectorielles

interventions dans une zone géographique est fortement recommandée dans la mesure où cette démarche permet d'éviter le 'saupoudrage' des financements et concoure à renforcer l'impact des financements.

- c. **Par ailleurs, la soumission de projets en consortium proposant une réelle synergie des interventions des interventions dans une ou plusieurs zone géographique est aussi possible et encouragée.**
- d. Pour cette allocation, pour les clusters éligibles⁴, une **stratégie commune a été élaborée pour les clusters Moyens de subsistance et Sécurité alimentaire** appelant la soumission de projets communs sous le cluster Sécurité alimentaire avec une composante moyens de subsistance, le cas échéant. De même une **approche intégrée pour les clusters nutrition et santé, Protection de l'enfance/Education d'urgence dans les zones où leurs priorités se superposent est fortement encouragée.**
- e. Considérant les financements en cours dans **les centres urbains de Bambari et Kaga-Bandoro, ces zones ne seront pas priorisées** par cette allocation sauf si le cluster développe un solide justificatif des gaps humanitaires non couverts. Toutefois, les **besoins sur les axes dans ces zones seront pris en compte** pour cette allocation.
- f. Enfin, étant donné que les zones identifiées comme prioritaires sont pour la plupart des zones en insécurité et en raison de la configuration géographique et de la problématique de l'accès logistique et sécuritaire, il est nécessaire de (i) bien **analyser dans les propositions les risques et proposer des mesures de mitigation appropriées** et (ii) de **positionner de façon réaliste les bases opérationnelles** en vue de rationaliser au mieux la mise en œuvre des activités des projets.
- g. L'assistance alimentaire et l'assistance aux réfugiés ne sont pas éligibles à cette allocation.

Considérant la situation et l'évolution du contexte humanitaire dans le pays et les priorités sectorielles et géographiques recommandées pour cette allocation, **la stratégie gardera une fenêtre ouverte aux urgences éventuelles dans les zones isolées non priorisées où une réponse aux besoins éviterait d'aggraver un contexte humanitaire déjà préoccupant.** Une justification solide étayée par une analyse et des chiffres récents sera soumise à l'UCFH par le cluster concerné au moment de la soumission des notes conceptuelles présélectionnées par le Comité de revue stratégique et soumise au CC.

4. Procédures et calendrier

4.1. Procédures

Le processus d'allocation se fera entièrement en ligne à travers le **Grant Management System (GMS)**. Cet appel à projet requiert dans un premier temps la soumission d'une **note conceptuelle** qui sera revue par un Comité de revue stratégique (CRS) en utilisant une grille de notation spécifique. Un maximum de deux notes conceptuelles par partenaire sera accepté, en dehors de la soumission d'un projet multisectoriel et des projets soutenant la co-facilitation des clusters. Un **maximum de trois notes conceptuelles sera présélectionné par cluster présentant une stratégie de réponse cohérente.** Une priorisation rigoureuse est requise. Seuls les partenaires dont les notes conceptuelles sont présélectionnées à l'issue de la revue stratégique et ayant ensuite obtenu un « accord de principe de la Coordinatrice humanitaire (CH) » seront invités à soumettre dans un deuxième temps une **proposition de projet** qui sera revue par un Comité de revue technique (CRT). Trois tours de révision technique et financière seront autorisés. Les projets qui n'atteignent pas le degré de qualité requis après trois tours ne seront pas financés.

La sélection des projets multisectoriels sera établie par un comité de revue stratégique intersectoriel. Chaque comité de revue stratégique donnera un avis - négatif ou positif sur son volet- et les volets qui auront été présélectionnés constitueront la charpente du projet. Ceci signifie qu'un projet multisectoriel pourra, à la fin de l'exercice, être sectoriel (1 seul secteur) ou multisectoriel (2 ou 3 clusters quelque peu équilibrés). De même la revue technique des projets multisectoriels sera faite par un comité de revue technique intersectoriel. **Les notes conceptuelles des co-facilitateurs des clusters ne seront pas comptées dans les projets de réponse que les clusters concernés soumettront et seront analysés par le même comité de revue stratégique.**

Des lignes directrices technique et budgétaire actualisées ainsi qu'une version hors ligne du modèle de la note conceptuelle et de la proposition de projet (narratif et budget) sont en annexe. Il est important de les **lire avec**

⁴ Les clusters éligibles sont les suivants : Abris et biens non alimentaires, Education, Eau, Hygiène et Assainissement, Gestion et Coordination et Gestion des Camps, Logistique, Nutrition, Protection, Santé, Sécurité alimentaire et Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire (ces deux derniers sont conjoints et les projets seront soumis sous le cluster sécurité alimentaire)

attention car ces critères seront pris en compte dans la sélection des projets. Le partenariat avec une ONG nationale est notamment encouragé.

Le Manuel opérationnel du FH RCA fournit des détails sur les mécanismes d'allocation du Fonds. Il est disponible sur internet :

https://docs.unocha.org/sites/dms/CAR/CAR%20FH_Manuel%20Op%C3%A9rationnel_Aout%202016.pdf

L'UFH organisera une formation sur le processus d'allocation et l'utilisation du GMS (préparation et soumission des notes conceptuelles) aux partenaires qui le désirent. Elle continuera à organiser des cliniques GMS tous les mardi et vendredi entre 14h-16h pour les partenaires : inscription requise par email 24 heures à l'avance : chfcar@un.org

4.2. Calendrier

Un calendrier détaillé, spécifiant les responsabilités des différentes parties prenantes est intégré à la fin de cette note. La collaboration de toutes les parties prenantes de cette allocation et le respect du calendrier sont essentiels à la bonne marche de ce processus.

5. Mécanisme de plaintes

Les questions ou plaintes seront envoyées à l'adresse électronique fhrcaplaintes@un.org et au Chef de bureau d'OCHA (inganji@un.org). Elles seront compilées, analysées et traitées en toute confidentialité par l'UCFH. Toutefois, si nécessaire, les plaintes seront soumises au CH, qui prendra les décisions relatives aux mesures appropriées. Le CH consultera l'UCFH et/ou l'équipe managériale d'OCHA pour la résolution de ces plaintes. S'il le juge nécessaire, il informera le CC sur les mesures qu'il aura prises.

6. Contacts

Tous les mails en lien avec cette allocation devront passer à travers le mail chfcar@un.org

OCHA

Noms et prénoms	Fonctions	Mails	Téléphones
Anne-Sophie Le Beux	Responsable de l'Unité Conjointe des financements humanitaires	lebeux@un.org	+236 7018 8067
Salvator Bijoote	Chargé des affaires humanitaires	salvator@un.org	+236 7017 7602
Benjamin Pelletan	Chargé du suivi-évaluation	pelletan@un.org	+236 7000 9629

Contacts des clusters et co-facilitateurs

Clusters et Sous-clusters	Noms et prénom	Fonctions	Mails	Téléphones
Education	Mactar DIAGNE	Coordonnateur	madiagne@unicef.org	70505760
EHA	Amah Klutse	Coordonnateur ai	aklutse@unicef.org	70075394
	Olivier Floriant	Coordonnateur adjoint	Olivier Floriant Sieyadji@unicef.org	70550302
	Fiston Aruna	IM	faruna@unicef.org	70505761
Protection	Jacques AJARUVWA	Coordonnateur	ajaruvwa@unhcr.org	70552898
	Steve NDIKUMWENAYO	Co-facilitateur	steve.ndikumwenayo@nrc.no	72541145
S/cluster Prot de l'Enfance	Francesca CAZZATO	Coordonnatrice	fcazzato@unicef.org	70075572
S/cluster VBG	Fily DIALLO	Coordonnatrice	fily@unfpa.org	72300534
Sécurité alimentaire	Pascal Diro	Coordonnateur ai	pascal.diro@wfp.org	72859297
	Adriano Lubetinsem	Co-facilitateur	adriano.lubetinsem@acted.org	72507761
MSSC	Natasha VANRIJN	Coordonnatrice	natasha.van-rijn@undp.org	75356529
Logistique	Matthieu LACOURT	Coordonnateur	matthieu.lacourt@wfp.org	72187514
	Jason ANDJIGBIA	Co-facilitateur	londo.logisticiencentral@yahoo.fr	72840343
Santé	Dr. Antoinette ILUNGA	Coordonnatrice ai	nsongaillunga@who.int	72187684
	Dr Peguy MASSAMBA	IM	massambapeg@who.int	72296731
Nutrition	Yves NZIGNDO	Coordinateur	nzigndo@unicef.org	70009713
Abris et NFI/CCCM	Kenneth CHULLEY	Coordinateur	chulley@unhcr.org	70552830
	Husnur Esthiwahyu	Co-facilitatrice	hesthiwahyu@iom.int	72233869

Liste des annexes

- Annexe 1 : Liste des acronymes
- Annexe 2 : Calendrier détaillé du processus
- Annexe 3 : Critères de sélection des notes conceptuelles et des partenaires
- Annexe 4 : Priorisation sectorielle et géographique
- Annexe 5 : Prise en compte du genre
- Annexe 6 : Intégration de la protection transversale
- Annexe 7 : Lignes directrices budgétaires
- Annexe 8 Critères de sauvetage du CERF
- Annexe 9 : Modèle de note conceptuelle hors ligne (*à titre d'exemple seulement*)

Annexe 1 – Liste des acronymes

CC	:	Comité consultatif
CH	:	Coordinatrice humanitaire
COS	:	Comités d’Orientation Stratégique
CRS	:	Comité de revue stratégique
CRT	:	Comité de revue technique
CRS	:	Comité de revue stratégique
CRT	:	Comité de revue technique
FH RCA	:	Fonds Humanitaire de la République centrafricaine
GMS	:	Grant Management System
ICC	:	Inter-Clusters Coordination
MPTF	:	Multi-Partners Trust Fund
MSSC	:	Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire
OCHA	:	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale (Nationale ou Internationale)
PRH	:	Plan de Réponse Humanitaire
PE	:	Protection de l’Enfance-
UCFH	:	Unité conjointe des financements humanitaires
SA	:	Sécurité alimentaire
VGB	:	Violences basées sur le Genre

Annexe 2

Calendrier détaillé du processus de la première allocation standard 2017

CC : Comité Consultatif

CH : Coordinatrice Humanitaire

CRS : Comité de revue stratégique

CRT : Comité de revue technique

ICC : Comité Inter Cluster

UCFH : Unité Conjointe des Financements Humanitaires

Dates	Activités	Responsables
1. Préparation de l'orientation stratégique de l'allocation		
Du 13 au 20/03 27/03 30/03	<ul style="list-style-type: none"> Consultations internes et élaboration des orientations stratégiques de la première allocation 2017 Partage des orientations stratégiques au CC Présentation des orientations stratégiques au CC 	OCHA, clusters et UCFH UCFH UCFH
2. Préparation et approbation des stratégies sectorielles		
1/04 Du 3 au 10/04 11/04 14/04	<ul style="list-style-type: none"> Information des clusters sur le processus d'élaboration des stratégies sectorielles Elaboration des stratégies sectorielles au sein des clusters et des SAG sectoriels Soumission des stratégies sectorielles à l'UFH Echanges sur les stratégies sectorielles en ICC spéciale 	UCFH Clusters Clusters UCFH et ICC
3. Préparation et approbation de la stratégie d'allocation		
Du 15 au 21/04 21/04 Du 23 au 26/04 Du 26 au 27/04	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du draft de la Note conceptuelle de la stratégie de la première allocation 2017 Partage du draft de la Note conceptuelle de la stratégie de la première allocation 2017 avec CC Réception des commentaires du CC pour validation des stratégies sectorielles Compilation des commentaires et finalisation de la Note conceptuelle de la stratégie de la première allocation 2017 	UCFH UCFH et CC UCFH, ICC UCFH
4. Lancement officiel de l'allocation		
28/04	<ul style="list-style-type: none"> Lancement officiel du processus de la première allocation 2017 : Dissémination de la documentation complète de l'allocation (Stratégie et annexes) aux partenaires Ouverture du GMS aux partenaires éligibles pour la soumission de leurs notes conceptuelles. <p>✓ <i>Le FH n'est pas responsable des coordonnées obsolètes dans le GMS dont la mise à jour est de la responsabilité des partenaires.</i></p>	HC et UCFH UCFH
5. Préparation et soumission des notes conceptuelles par les partenaires dans le GMS		
Continue Du 28/04 au 9/05 2/05 3/05	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des cliniques GMS tous les mardi et vendredi entre 14h-16h pour les partenaires : inscription requise par email : chfcar@un.org Préparation et soumission des notes conceptuelles en ligne dans GMS <p>✓ <i>Seront acceptées uniquement les notes conceptuelles soumises en ligne et au plus tard le 9 mai à minuit (heure de Bangui). Il est fortement conseillé d'éviter de soumettre à la dernière minute.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Formation sur le GMS des partenaires éligibles au FH RCA Formation sur le GMS des clusters et co-facilitateurs 	UCFH Partenaires UCFH UCFH
6. Revue stratégique des notes conceptuelles sectorielles et multisectorielle		
Du 2 au 9/05 10/5	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des CRS inclusif par cluster (Cluster, agences Nations Unies, ONG internationales et Nationales, UCFH) Actualisation des outils de la revue stratégique (grille d'évaluation des notes conceptuelles et guide d'utilisation de la grille) Planification des réunions des CRS et information des membres sur la revue stratégique Partage des notes conceptuelles avec les clusters qui les partagent à leur tour aux membres des comités. 	Cluster et UCFH UCFH UCFH et clusters UCFH et clusters

Du 10 au 12/05 Du 15 au 19/05	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Les membres doivent préalablement (avant le comité de revue stratégique) lire et commenter les notes conceptuelles (narratif et budget) et s'assurent que les activités proposées correspondent à la stratégie d'allocation</i> 	UCFH et Clusters
Du 16 au 22/05	<ul style="list-style-type: none"> Lecture et préparation des commentaires par les membres des CRS Organisation des réunions des CRS (<i>notes conceptuelles sectorielles/intégrées</i>) : Revue stratégique et présélection des notes conceptuelles soumises : L'UCFH fournira les informations relatives à la performance du soumissionnaire. Le comité revoit chaque note conceptuelle et procède à la notation dans la grille prévue à cet effet et recommande un budget approprié, si nécessaire. Organisation des réunions des CRS (<i>notes conceptuelles multisectorielles</i>) : Revue stratégique et présélection des notes conceptuelles soumises : L'UCFH fournira les informations relatives à la performance du soumissionnaire. Le comité revoit chaque note conceptuelle et procède à la notation dans la grille prévue à cet effet et recommande un budget approprié, si nécessaire. 	Clusters et CRS
22/05	<ul style="list-style-type: none"> Compilation des commentaires et recommandations des CRS par les coordinateurs des clusters Date limite de partage des commentaires et recommandations des CRS avec l'UCFH 	Clusters
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Le CLUSTER remplit les grilles de notations des notes conceptuelles de manière détaillées et prépare les minutes des réunions qu'il partage avec l'UCFH pour classement.</i> ✓ <i>Les recommandations doivent impérativement être étayées par une justification solide</i> ✓ <i>La sélection des notes conceptuelles multisectorielles sera établie par un comité de revue stratégique intersectoriel. Ce comité donnera un avis - négatif ou positif sur son volet - et les volets qui auront été présélectionnés constitueront la charpente du projet. Ceci signifie qu'un projet multisectoriel pourra, à la fin de l'exercice, être sectoriel (1 seul secteur) ou multisectoriel (2 ou 3 clusters quelque peu équilibrés).</i> 	Clusters
7. Préparation et tenue du Comité consultatif		
Du 23 au 24/05 25/05 30/05	<ul style="list-style-type: none"> Compilation des commentaires des CRS sectoriels et multisectoriels Mapping des notes conceptuelles retenues Envoi de la documentation requise au CC Réunion du CC pour la revue des documents de fonds et l'émission des recommandations sur les notes conceptuelles pour recommandation au CH 	UCFH UCFH UCFH CH, CC et UCFH
8. Approbation de principe des notes conceptuelles par la Coordinatrice Humanitaire		
31/05 1/06	<ul style="list-style-type: none"> Compilation/finalisation des décisions et recommandation Approbation de principe par le CH de la liste des notes conceptuelles approuvées en principe 	UCFH CH
2/06	<ul style="list-style-type: none"> Partage de la liste des notes conceptuelles approuvées en principe avec les clusters pour diffusion aux soumissionnaires. La liste mentionne le cluster, l'organisation soumissionnaire, le code du projet, le budget initial, le budget recommandé par le CRS ainsi que le budget approuvé par le CC. Notification des partenaires et invitation à soumettre la proposition complète de projet (narratif et budget) à travers le GMS <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Les nouveaux partenaires éligibles présélectionnés n'ayant pas encore reçu un financement du FH RCA sont insérés dans le système de gestion du PNUD</i> 	UCFH UCFH
9. Soumission des propositions complètes de projets dans le GMS		
Du 2 au 9/06	<ul style="list-style-type: none"> Développement des propositions de projets par les partenaires sur la base des notes conceptuelles approuvées en principe en prenant en compte les recommandations des CRS et du CC et les soumettent via GMS pour révision. ✓ <i>Seront acceptées uniquement les notes conceptuelles soumises en ligne au plus tard le 09/06 2017 à minuit (heure de Bangui). Il est fortement déconseillé de soumettre à la dernière minute.</i> ✓ <i>Organisation de cliniques GMS tous les mardis et vendredi 14h-16h pour appuyer les partenaires qui le désirent : inscription requise par email : chfcar@un.org</i> 	Partenaires
10. Revue technique et financière, feedback des partenaires et finalisations des documents de projets dans le GMS		
Du 2 au 9/06	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des CRT inclusif par cluster (Cluster, agences Nations Unies, ONG internationales et Nationales, UCFH) 	UCFH, Clusters

<p>Du 12 au 14/06</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des conseils pratiques pour la revue technique des projets • Planification des réunions « physiques » des CRS et information des membres sur la revue technique • Partage des propositions de projet avec les clusters qui les partagent à leur tour aux membres des comités pour la préparation des comités de revue technique. <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Les membres doivent préalablement (avant le comité de revue stratégique) lire et commenter les projets (narratif et budget)</i> 	<p>UCFH UCFH, Clusters</p> <p>UCFH</p>
<p>Du 15 au 22/06</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des réunions des CRT (projets sectoriels/intégrés) : Revue technique des projets, émission et compilation des commentaires dans GMS par l'UCFH • Organisation des réunions des CRT (notes conceptuelles multisectorielles) : Revue technique des projets, émission et compilation des commentaires dans GMS par l'UCFH <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Après la RT de chaque projet, les membres s'entendent sur les commentaires à poster dans GMS et à envoyer au soumissionnaire.</i> • Un projet est analysé trois fois : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Révision technique 1 : Le Comité technique analyse le narratif et budget du projet et formule des commentaires pour améliorer la proposition. Le partenaire prend en compte ces commentaires et resoumet sa proposition de projet ➢ Révision technique 2 : Le Comité revoit la proposition de projet amendée et émet, si nécessaire, des commentaires ou recommande au HC l'approbation finale. Le projet avec de nouveaux commentaires est renvoyé au partenaire qui prend en compte ces commentaires et resoumet sa proposition de projet ➢ Révision technique finale : le Comité revoit l'intégration des commentaires et recommande au HC l'approbation finale ou l'annulation de l'approbation de principe <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Révision technique 1 des projets sectoriels</i> ✓ <i>Révision technique 1 des projets multisectoriels</i> ✓ <i>Au nom du CRT, l'UCFH compile les commentaires de chaque projet et les envoie aux soumissionnaires via GMS.</i> ✓ <i>Le partenaire doit répondre à tous les commentaires du CRT et resoumettre dans GMS le document de projet revu sous 3 jours ouvrables</i> ✓ <i>Chaque membre du CRT doit avoir ré-analysé le document revu sous 2 jours ouvrables</i> ✓ <i>Si à la troisième révision, le projet n'atteint pas la qualité requise, il sera rejeté. Le partenaire et le CH en seront informés</i> 	<p>UCFH, Clusters</p> <p>UCFH, Clusters</p> <p>UCFH, Clusters et partenaires</p>
11. Approbation finale du HC et notification des partenaires		
<p>A partir du 22 juin (indicatif)</p> <p>15 juillet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation finale des propositions de projets finalisées lors de la revue technique par le CH (<i>priorisation sera faite en fonction des critères telles que la date de démarrage, la saisonnalité ou la continuité des activités, le cas échéant</i>). • A ce stade, l'UCFH contacte le partenaire pour décider de la date de début des activités et d'un éventuel préfinancement, s'il le désire • Préparation de la lettre d'allocation • Date limite pour la finalisation des RT des propositions de projets 	<p>CH</p> <p>UCFH</p> <p>UCFH</p> <p>UCFH et clusters</p>
12. Processus d'établissement des contrats et décaissement des fonds		
<p>2 jours (indicatif)</p> <p>10 jours (indicatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement des contrats (ONG, Agences UN) <ul style="list-style-type: none"> ➢ Signature de la lettre d'allocation et demande de transfert de fonds ➢ Signature de contrat (<i>les partenaires peuvent demander d'ajuster légèrement la date de début du projet</i>) • Déboursement des fonds (ONG) <ul style="list-style-type: none"> ➢ Notification de transfert de fonds ➢ Finalisation de l'application des fonds dans le système de gestion du PNUD ➢ Transmission du rapport financier FACE ➢ Initiation premier décaissement et notification partenaire 	<p>UCFH, Agences UCFH, partenaires ONG</p> <p>PNUD/MPTFO UCFH/PNUD Partenaires UCFH/PNUD</p>